AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 3-5-69 921657

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 36-01-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MORBIHAN, ORNE)
Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. — Protection des Végétaux. Route de Fougères, RENNES
C. C. P. RENNES 9404-94

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

SUPPLEMENT N° 2 AU BULLETIN N° 103 — 30 AVRIL 1969

/AVERTISSEMENTS/

POMMIER - POIRIER

TAVELURE - Si les conditions climatiques ont été jusqu'à présent peu favorables à cette affection, il faut cependant bien noter que des risques de contamination graves sont encore à craindre lors des prochaines pluies.

En conséquence, nous conseillons d'effectuer un nouveau traitement au début de la semaine prochaine ou au plus tard dès la première pluie importante.

POMME DE TERRE DE PRIMEUR

MILDIOU - Plusieurs foyers de Mildiou ont été observés sur côtières à Roscoff et St-Pol-de-Léon, ainsi que dans la zone primeuriste des Côtes-du-Nord.

Afin de prévenir toute extension de cette maladie, il est recommandé d'effectuer un traitement, dès que possible, sur les cultures de plus de 15 à 20 cm dont la récolte n'est pas prévue au cours des deux prochaines semaines.

/INFORMATIONS/

ARBRES FRUITIERS

ACARIENS - Dans les vergers où des dégâts ont été observés en 1968, examiner attentivement les feuilles afin de se rendre compte du niveau de population. En cas d'infestation notable, prévoir un traitement après la chute des pétales avec l'un des produits indiqués dans l'édition spéciale.

PUCERONS - Porter la même attention à l'égard de ces insectes.

RHYNCHITES COUPE-BOURGEONS - Ces insectes sont nuisibles surtout dans les pépinières et les jeunes plantations. Dans les situations où ils causent habituellement des dégâts, prévoir un traitement dès le début du développement des pousses. Utiliser l'un des insecticides préconisés contre les Anthonomes dans l'édition spéciale.

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

./..

PIEGEAGE DES GUEPES - Dans les vergers où les guêpes causent habituellement des dégâts aux fruits pendant l'été, il convient de réaliser le piégeage des fondatrices de fin Avril à courant Juin. Chaque capture de fondatrice correspond à l'élimination d'un guêpier comprenant plusieurs centaines d'ouvrières en Août-Septembre.

Les pots-pièges doivent être disposés par groupes de 3 à 5, en différents points du verger, chacun couvrant environ 30 ares de plantation.

Le liquide attractif (bière ou cidre pur ou additionné d'un peu d'eau) sera renouvelé plus souvent lors des périodes chaudes afin qu'il soit pleinement efficace au moment où les fondatrices deviennent particulièrement actives.

CHOUX

ALTISES-MILDIOU - Penser à lutter contre ces parasites dès la levée.

ECHALOTE

MILDIOU - Un développement important de cette affection a été observé sur variété demi-longue dans le Nord-Finistère. Il est donc prudent d'effectuer un traitement sur cette culture, spécialement sur la variété demi-longue, afin d'éviter les dégâts souvent graves dûs à cette maladie.

Employer le Manèbe ou le Mancozèbe (16 g de M.A. à l'are) ou le Propinèbe (21 g de M.A. à l'are).

Appliquer le produit de préférence en pulvérisation pneumatique (atomiseur).

PORTE-GRAINES D'OIGNON

MILDIOU - Effectuer le traitement indiqué contre le Mildiou sur l'échalote.

L'Ingénieur chargé des
Avertissements Agricoles,

G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux,

J. DELOUSTAL.